

Unies dans les luttes
et dans les urnes!



1er - 8 décembre

Elections 2022

DONNEZ VOTRE VOIX À CELLES ET CEUX QUI LA FERONT ENTENDRE UNE LISTE UNITAIRE POUR LA DÉFENSE DES AGENT·ES ET DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Exit les DIRECCTE, place au chaos total des DDETS(-PP), des DR(I)EETS et des SGC. A peine sorti.es de la crise sanitaire, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de désorganiser durablement un service public essentiel : celui du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Aujourd'hui, le constat est sans appel : nos services ont subi un véritable plan de démolition ! Mise sous tutelle préfectorale de nos services, réductions d'effectifs incessantes, services informatiques, RH et SGC débordés ou aux abonnés absents, galères informatiques quotidiennes, manque de moyens et dysfonctionnements en tous genres. Les relations entre DR(I)EETS et DDETS(-PP) se dissolvent ou deviennent opaques. Les missions sont fragilisées, mais aussi les collègues qui les exercent. Partout nous voyons des collègues craquer sous la charge de travail ou la pression d'objectifs absurdes, la maltraitance devient institutionnelle, notamment pour les collègues contractuels qui subissent l'incurie administrative quant à la gestion de leur contrat. De plus en plus d'agent-es cherchent à fuir le ministère, les candidatures se raréfient.

Ces réformes au pas de charge, ne servent qu'à (tenter de) faire des économies et ont pour conséquence de nous éloigner du terrain et des usager.es, sans compter les revues de mission incessantes qui font reculer le service public. Nous ne voulons pas moins de missions, mais plus d'effectifs pour les assurer ! Enfin, les salaires réels des agent-es sont en diminution constante du fait d'une évolution du point d'indice nettement inférieure à l'inflation. Et le gouvernement envisage de s'en prendre à la structure même de la rémunération des fonctionnaires pour y introduire davantage encore d'arbitraire. Sans parler des nouvelles menaces sur les retraites.

Face à ce rouleau compresseur, alors que Macron et son gouvernement entendent poursuivre la casse de la fonction publique et plus généralement des droits des salarié-es (alors que l'évaluation du montant annuel des aides publiques aux entreprises, représenterait depuis 2019, près de 157 milliards d'euros – un pognon de dingue !), nos organisations syndicales ont décidé d'unir leurs forces pour les élections professionnelles.

Fin 2022 auront lieu des élections dans les trois versants de la Fonction publique. Exit les CT et les CHSCT.

Du 1er au 8 décembre 2022, les agent-es du ministère du travail sont appelés à voter pour désigner leur représentant-es au CSA ministériel, au CSA de leur DDETS(PP) ou DR(I)EETS, ainsi qu'à la CAP dont ils et elles relèvent. Ces élections se tiennent dans un contexte où notre ministère voit son principe même et l'existence de ses missions menacées.

Nous vous proposons d'élire au CSA ministériel des représentant-es qui se battent au quotidien contre le sous-effectif chronique, les réorganisations nocives pour nos conditions de travail, en défense de l'indépendance de l'inspection du travail dans toutes ses composantes, ou encore pour le déblocage des carrières. Ces combats, ces revendications, nous les porterons au CSA ministériel et nous nous mobiliserons avec les agent-es chaque fois que nécessaire pour les faire avancer. Car ce n'est que par des mobilisations en commun, au niveau ministériel ou interprofessionnel, que nous avons obtenu à plusieurs reprises au cours des dernières années des reculs du gouvernement et du ministère ainsi que des avancées sur nos revendications : l'arrêt du projet de casse de nos retraites, l'augmentation massive - bien qu'insuffisante encore - du nombre de postes au concours d'inspecteur du travail, l'accroissement significatif - même si le compte n'y est pas - des promotions de C en B, la réintégration de notre collègue Anthony SMITH et le départ du DGT qui l'avait injustement suspendu, le maintien d'une CAP spécifique pour les corps CT et IT...

Nous placerons également au cœur de nos interventions le combat contre toutes les discriminations et pour l'égalité des droits, la défense des collègues contractuel-les trop souvent victimes de pratiques illégales pour qui nous demanderons un plan de titularisation.

Enfin, le vote au CSA ministériel déterminera la représentativité syndicale et les moyens alloués aux syndicats. En votant CGT-FSU-SUD, vous renforcerez des syndicats de proximité, implantés dans les services, composés de militant-es visibles, disponibles, actives, vers qui vous pouvez vous tourner pour vous défendre et qui privilégient l'action de terrain. Plus nous aurons de voix, et moins le ministre pourra se prévaloir d'assentiments tacites, signer d'accords au rabais ou continuer à dégrader nos conditions de travail !

Le mandat que nous porterons:

Rému versement d'un CIA égal pour tous et toutes et arrêt du RIFSEEP

Plan d'intégration des primes au traitement

MAIS... DEUX POSTES À COUVRIR, C'EST DEUX FOIS PLUS DE TRAVAIL !

ET SANS MODIFICATION DE SALAIRE !

PLAINEZ-VOUS À L'INSPECTION DU TRAVAIL ! HU HU !



Carrières et statut Déroulement linéaire de toutes les carrières et déblocage immédiat des carrières des agent-es en fin de grade

Arrêt de la casse de l'emploi statutaire, halte à la précarité généralisée dans les services et plan de titularisation de l'ensemble des agent-es non-titulaires et égalité immédiate de rémunération

Passage de tous les contrôleur-euses du travail qui le souhaitent en inspecteur-trices du travail, sans examen sur leur poste actuel et garantie pour celles et ceux en section de pouvoir y rester

Plan de transformation d'emploi massif de C en B sur la base de l'ancienneté

Discriminations Enquête par un expert, indépendant de l'administration, pour évaluer les discriminations dans les carrières, les rémunérations, le recrutement, la formation, l'affectation des agent-es, sur l'ensemble des critères légaux

Instauration d'un véritable droit d'enquête des élu-es du personnel pour lutter contre les discriminations

Mise en œuvre de mesures de réparation intégrales (repositionnement de carrière, rehaussement de rémunération, rattrapage des sommes dues, indemnisation du préjudice subi)

Application intégrale de la loi handicap de 2005

Prise en compte dans la charge de travail des temps d'absence (temps partiel, représentant-es du personnel...) avec les recrutements correspondants

Libertés Liberté totale d'expression et d'action pour tous les agent-es, dans le ministère et en dehors

Arrêt des sanctions et retrait de celles déjà prises

Abrogation du code de déontologie de l'inspection du travail, retrait de la note du 11 décembre 2004

suppression de Wiki'T, de l'ODR et de tous les logiciels permettant « un contrôle de l'activité » au détriment d'une aide au travail réel

Effectifs Arrêt des suppressions de postes

Plan de rattrapage des suppressions de postes dues aux restructurations et à l'austérité, à commencer par le recrutement immédiat à hauteur de tous les postes vacants ou non-occupés par voie de concours

Plan de recrutement massif pour le doublement des effectifs dans tous les services

Missions Maintien de la compétence de l'Etat sur tous les champs travail, emploi et formation professionnelle

suppression de l'OTE et des SGC : retour des services déconcentrés départementaux sous la tutelle du ministère du travail avec des services supports propres

Réorientation des aides financières vers les publics précaires, contrôle et conditionnalité des aides aux entreprises et de l'activité partielle au regard du respect du droit

Intégration des services de contrôle de la formation professionnelle au Pôle Travail, avec garantie d'indépendance

Maintien de sections d'inspection du travail territoriales et généralistes,

suppression des unités de contrôle, suppression de la fonction de RUC, réintégration de tous les postes dans les effectifs de contrôle

Maintien et développement des services de renseignements gratuits, de proximité, avec réception physique des usager-es

Retour, sous emploi statutaire, des missions externalisées

Refus de la dématérialisation à outrance, qui réduit les missions à de simples fonctions d'enregistrement sans contrôle (contrats aidés, accords, ruptures conventionnelles...) et qui dissuade une partie des usager-es de recourir au service public

Arrêt de la politique du chiffre et réduction significative des remontées informatiques chronophages

Santé & sécurité Mise en œuvre d'une étude complète sur les risques psychosociaux et la charge de travail et priorité aux mesures de prévention primaires pour supprimer les facteurs d'exposition à la source, reconnaissance immédiate des accidents et maladies survenus pendant le service sans passage par le comité médical

Arrêt immédiat des opérations de "densification immobilière" et relogement des services installés dans des bâtiments amiantés ou insalubres

Arrêt du management par objectifs (individuels et collectifs), de la mise en concurrence des agents et de l'entretien professionnel

Mise en œuvre de logiciels ergonomiques axés sur les besoins des agent-es

SI VOUS VOULEZ BIEN VOUS ASSEoir ICI LE TEMPS QUE NOUS EXAMINIONS VOS REVENDICATIONS...



Egalité Résorption et réparation des écarts de primes constatés au détriment des femmes

Plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes (formation pour toutes et tous, garanties de soutien et de protection, traitement des plaintes, enquêtes)

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE : VOTEZ CGT - FSU - SUD